



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 17-160720

Budget annexe des Pompes Funèbres / Affectation du résultat constaté au Compte Administratif 2019 sur le budget 2020

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **10 JUILLET 2020** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **28**

Absent (s) : 00.

Procuration (s) : 01

Total des votes : 29

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SEIZE JUILLET

DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt le **SEIZE JUILLET** à **DIX SEPT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucy CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal - Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Néant

PROCURATION(S) : Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean-Claude DAMOUR

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM17-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Affaire 17-160720

Budget annexe des Pompes Funèbres / Affectation du résultat constaté au Compte Administratif 2019 sur le budget 2020

Le Compte Administratif 2019 du Budget annexe des Pompes Funèbres a constaté un résultat cumulé d'exploitation au 31 décembre 2019 égal à 7 218,31 euros.

Ce résultat d'exploitation ayant été approuvé, il convient maintenant de l'affecter sur le budget 2020.

Le solde cumulé d'investissement étant nul au 31 décembre 2019, l'affectation ne vise que le résultat cumulé de la section d'exploitation.

Le Maire propose de reporter la totalité du résultat d'exploitation cumulé 2019 en section d'exploitation par l'inscription d'une recette de 7 218,31 euros au compte 002.

Affectation du résultat constaté au CA 2019	Montants en €
Résultat d'exploitation 2019 à affecter	7 218,31
Besoin de financement de la section d'investissement	0
Affectation proposée :	
• Affectation du solde en section d'exploitation (inscription au compte 002)	7 218,31

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, par **21 voix POUR** (Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal), **3 CONTRE** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal) et **5 ABSTENTIONS** (Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale)

REPORTE la totalité du résultat en recette à la section d'exploitation au compte 002 pour un montant de 7 218,31 €.

AUTORISE le maire ou en son absence, l'élu délégué à effectuer toutes les démarches y afférentes

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,

Johnny PAYET
Bureau de réception en préfecture
974-219740665-20200716-DCM-17-160720-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020